

1 Identification

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Vitamin D3
- **Code du produit:** 101224
- **No CAS:**
67-97-0
- **Numéro CE:**
200-673-2
- **Emploi de la substance / de la préparation** Seulement pour la recherche.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
MP Biomedicals, LLC
29525 Fountain Parkway
Solon, OH 44139
United States
www.mpbio.com
- **Service chargé des renseignements:** Quality Control Department
- **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC: 1-800-424-9300 (1-703-527-3887)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS06 Tête de mort sur deux tibias

Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 3

H301 Toxique en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë - par contact cutané – catégorie 3

H311 Toxique par contact cutané.

Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 2

H330 Mortel par inhalation.



GHS08 Danger pour la santé

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 1

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS06 GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
colécalciférol
- **Mentions de danger**
Toxique par ingestion ou par contact cutané.
Mortel par inhalation.
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 12/04/2017

Révision: 12/04/2017

Nom du produit: Vitamin D3

(suite de la page 1)

· Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Un traitement spécifique est urgent (voir sur cette étiquette).

Rincer la bouche.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Principaux dangers:
· WHMIS-symboles:

D1A - Matières très toxiques ayant des effets toxiques immédiats et graves

D2A - Matières très toxiques ayant d'autres effets toxiques


· Système de classification:
· NFPA données (gamme 0-4)


Santé = 4

Inflammabilité = 0

Réactivité = 0

· HMIS données (gamme 0-4)


*Santé = *4*

Inflammabilité = 0

Réactivité = 0

3 Composition/information sur les ingrédients

· Caractérisation chimique: Substances
· No CAS Désignation

67-97-0 colécalciférol

(suite page 3)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 12/04/2017

Révision: 12/04/2017

Nom du produit: Vitamin D3

(suite de la page 2)

- **Code(s) d'identification**
- **Numéro CE:** 200-673-2

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
 Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
 Ne retirer la protection respiratoire qu'après avoir retiré les vêtements contaminés.
 Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.
- **Après inhalation:**
 Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.
 En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
 Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
 Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 Porter un appareil de protection respiratoire.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
 Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
 Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
 Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres rubriques**
 Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
 Bien dépoussiérer.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 12/04/2017

Révision: 12/04/2017

Nom du produit: Vitamin D3

(suite de la page 3)

- Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:** 2-8°C
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Dessécher.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:** Néant
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Conserver à part les vêtements de protection.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

- Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 12/04/2017

Révision: 12/04/2017

Nom du produit: Vitamin D3

(suite de la page 4)

9 Propriétés physiques et chimiques

<ul style="list-style-type: none"> · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles · Indications générales 	
· Aspect:	
Forme:	Poudre
Couleur:	Blanc
· Odeur:	Non déterminé
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non applicable.
· Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	unknown °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
· Point d'éclair	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gaz):	La substance n'est pas inflammable.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non applicable.
· Densité:	Non déterminée.
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Taux d'évaporation:	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Not Determined Non déterminé.
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
· Teneur en solvants:	
VOC (CE)	0,00 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 12/04/2017

Révision: 12/04/2017

Nom du produit: **Vitamin D3**

(suite de la page 5)

· **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

· **Informations sur les effets toxicologiques**· **Toxicité aiguë**· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****ATE (Acute Toxicity Estimates)**

Oral	LD50	42 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	300 mg/kg
Inhalatoire	LC50/4 h	0,05 mg/L

67-97-0 colécalciférol

Oral	LD50	42 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	300 mg/kg (ATE)
Inhalatoire	LC50/4 h	0,05 mg/L (ATE)

· **Effet primaire d'irritation:**· **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'effet d'irritation.· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'effet d'irritation.· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.· **Indications toxicologiques complémentaires:**· **Catégories cancérogènes**· **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

la substance n'est pas comprise

· **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

la substance n'est pas comprise

12 Données écologiques

· **Toxicité**· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Autres indications écologiques:**· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (classification selon liste): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**· **PBT:** Non applicable.· **vPvB:** Non applicable.· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

CA/FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 12/04/2017

Révision: 12/04/2017

Nom du produit: **Vitamin D3**

(suite de la page 6)

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT, TMD, IMDG, IATA	UN2811
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT	SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (colécalciférol)
· TMD	2811 SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (colécalciférol)
· IMDG, IATA	TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S. (colecalfiferol)
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT	
· Class	6.1 Matières toxiques.
· Label	6.1
· TMD, IMDG, IATA	
· Classe	6.1 Matières toxiques.
· Étiquette	6.1
· Groupe d'emballage	
· DOT, TMD, IMDG, IATA	II
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières toxiques.
· Indice Kemler:	60
· No EMS:	F-A,S-A
· Stowage Category	B
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· DOT	
· Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 25 kg On cargo aircraft only: 100 kg

(suite page 8)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 12/04/2017

Révision: 12/04/2017

Nom du produit: **Vitamin D3**

(suite de la page 7)

· TMD	
· Quantités limitées (LQ)	500 g
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E4 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 1 g Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 g
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>	
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	500 g
· Excepted quantities (EQ)	Code: E4 Maximum net quantity per inner packaging: 1 g Maximum net quantity per outer packaging: 500 g
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 2811 SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (COLÉCALCIFÉROL), 6.1, II

15 Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

la substance est comprise

- **Liste canadienne des substances**

- **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

la substance est comprise

- **Informations de danger relatives aux produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- **Éléments d'étiquetage SGH** La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).

- **Pictogrammes de danger**



GHS06 GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

colécalciférol

- **Mentions de danger**

Toxique par ingestion ou par contact cutané.

Mortel par inhalation.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- **Conseils de prudence**

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 12/04/2017

Révision: 12/04/2017

Nom du produit: Vitamin D3

(suite de la page 8)

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.
 Un traitement spécifique est urgent (voir sur cette étiquette).
 Rincer la bouche.
 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Garder sous clef.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique:** Quality Control Dept.
- **Acronymes et abréviations:**
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - DOT: US Department of Transportation
 - IATA: International Air Transport Association
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - NFPA: National Fire Protection Association (USA)
 - HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)
 - WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 - VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 - LC50: Lethal concentration, 50 percent
 - LD50: Lethal dose, 50 percent
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

CA/FR